

La Fondation CNP Assurances lance un nouvel appel à projets dédié à la santé des jeunes

Engagée depuis sa création en faveur de la santé publique, la Fondation CNP Assurances poursuit son action en faveur des jeunes. Elle annonce le lancement d'un nouvel appel à projets dédié à leur santé mentale et physique

Dans un contexte où les indicateurs de santé physique et mentale des jeunes se dégradent, la Fondation CNP Assurances soutient des initiatives innovantes, à fort impact social et sociétal. Elles doivent être portées par des structures publiques ou privées d'intérêt général éligibles au mécénat.

Un nouvel appel à projets pour renforcer la prévention et l'accès aux soins en matière de santé physique et mentale des jeunes

Conformément à son axe stratégique « Pour la santé des jeunes », le nouvel appel à projets vise à identifier des actions concrètes, de terrain, de prévention ou de recherche-action, destinées aux jeunes de moins de 20 ans, portant sur leur santé globale.

Les projets pourront ainsi concerner autant la santé mentale (repérage précoce, prise en charge adaptée, prévention...) que la santé physique (accès aux soins, éducation à la santé, lutte contre l'obésité et la sédentarité, maladies cardio-vasculaires, lutte contre les addictions...)

La Fondation portera une attention particulière aux projets s'adressant aux jeunes en situation de vulnérabilité : jeunes en situation de handicap, jeunes en difficulté économique ou socio-culturelle, jeunes des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), élèves en REP/REP+, jeunes de la grande ruralité, jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

Un processus de sélection en deux étapes

A l'issue de ce nouvel appel à projets, la Fondation CNP Assurances sélectionnera 3 à 4 lauréats, qui recevront une dotation annuelle comprise entre 80 K€ et 120 K€, avec une possibilité de soutien sur deux ans.

Le dispositif de sélection se déroulera en deux phases :

1. Les notes d'intention sont à déposer entre le 20 janvier et le 13 février 2026. La Fondation CNP Assurances les examinera entre le 16 février et le 30 mars 2026. Elle retiendra les candidatures les plus pertinentes quant à la thématique et l'ambition du projet.
2. Les porteurs de projets présélectionnés seront alors invités à remplir un dossier de candidature complet entre le 31 mars et le 27 avril 2026.

L'instruction des dossiers s'appuiera notamment sur des comités consultatifs associant des jeunes pour représenter les potentiels bénéficiaires des projets, mais aussi des collaborateurs/parents, et des experts de la Fondation :

- Dr Virginie Halley des Fontaines, médecin de santé publique, membre du Haut Conseil de la Santé publique ;
- Geneviève Justin, proviseure du lycée des métiers Gourdou Leseurre ;
- Camille Marc, directrice du Fonds de dotation Entreprendre&+ ;
- Pr Ludovic Gicquel, chef du Pôle Universitaire de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent de la Vienne ;
- Dr Jean-Sébastien Marx, responsable de l'unité fonctionnelle de régulation adulte du SAMU de Paris et du SAMU zonal d'Île-de-France

La sélection des projets sera finalisée avant le 30 juin 2025.

Le dépôt des candidatures est ouvert dès aujourd'hui à l'adresse suivante : <https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/qui-sommes-nous/la-fondation-cnp-assurances/agir-pour-la-sante-des-jeunes>

Déjà 5 associations partenaires

Un appel à projets lancé en 2025 par la Fondation avait déjà permis de sélectionner les initiatives de 5 associations en faveur de la santé des jeunes :

- Ecolhuma avec le projet « Bien-être à l'école », pour développer les compétences psychosociales des élèves dès la Maternelle ;
- Fondation Falret avec le projet « Les Funambules Falret », dispositif de prévention destiné aux jeunes de 0 à 30 ans qui grandissent auprès d'un proche souffrant de troubles psychiques ;
- Learning Planet Institute avec le projet de recherche-action « LISA »¹, visant à proposer des clés d'action immédiates aux équipes éducatives, pour mieux repérer, comprendre et accompagner les élèves face aux enjeux de santé mentale ;
- Nighthline France avec le déploiement de la Fresque de la Santé mentale®, et des actions de proximité au sein des campus et autres lieux de sociabilité des jeunes pour les sensibiliser, les outiller et les engager sur les enjeux de santé mentale
- Sourire à la vie avec l'ouverture d'un lieu inédit de vie, de soins, de sport pour l'accompagnement dans la durée des enfants et des jeunes atteints de cancer.

Agathe Sanson

Directrice dialogue parties prenantes, communication et mécénat de CNP Assurances, vice-présidente de la Fondation CNP Assurances



« La santé des jeunes - tant mentale que physique - constitue un enjeu majeur pour notre société. Face à l'augmentation des risques de maladies cardiovasculaires, des troubles anxieux ou encore des addictions, la Fondation CNP Assurances entend soutenir des projets innovants, d'envergure nationale, et capables de répondre aux besoins réels des jeunes, notamment les plus vulnérables. Comme lors de nos précédents appels à projets, les jeunes - premiers concernés - seront pleinement associés au processus de sélection. »

A propos du groupe CNP Assurances

Assureur de biens et de personnes, le groupe CNP Assurances compte près de 8300 collaborateurs. Son résultat net s'élève à 1 582 M€ en 2024. Filiale de La Banque Postale, le groupe est N° 2 de l'assurance emprunteur immobilier et de l'assurance-vie en France. Il est le 5^e assureur en Europe et le 3^e assureur au Brésil. Ses solutions sont distribuées dans 17 pays par différents partenaires et assurent plus de 36 millions de personnes en prévoyance et protection, et 13 millions en épargne-retraite. CNP Assurances est un assureur et investisseur responsable (près de 415 Md€ investis dans tous les secteurs) qui agit pour une société inclusive et durable, protégeant et facilitant tous les parcours de vie.

Contacts

Florence de Montmarin	+33 (1) 42 18 46 51
Tamara Bernard	+33 (1) 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous :     

ⁱ *Learning and Inclusion for Student Awareness*